Élections en Lorraine
VOTEZ FO !

Vous le savez sans doute, dès ce jeudi se déroule le 1er tour des nouvelles élections professionnelles.

Elles sont certes destinées à désigner les futurs élus du CSE mais pas seulement.

C'est aussi un moment important pour l'antenne de Lorraine, car c'est le résultat obtenu par chacun des différents syndicats qui déterminera le nombre d'élus de chacun d'eux au sein de la future instance de proximité.

En clair, si vous souhaitez des représentants de proximité FO en Lorraine alors, il faut voter FO lors de ces élections au CSE.

QUELS SONT LES CANDIDATS POUR CETTE NOUVELLE INSTANCE ?

Côté antenne :



Catherine Reggianini — Élue sortante

Thierry Pernin — Élu sortant

Sophie Bartholmé — Ancienne élue DP

Hervé Marchetti

Yves Quemener

Bruno Demange — Élu CSE sortant

Côté fabrique :



Pascale Thine — Ancienne élue DP



Alexandre Babelot

NOTRE BILAN

Vous le savez, FO est très investi dans les dossiers lorrains. Certains ont été traités en instances, locales ou nationales, avec le concours de l'ensemble des élus de tous les syndicats. Quand nous obtenons la conservation de notre CCR en Lorraine, l'évolution positive dans le dossier de l'externalisation des maquilleuses, ou encore celui sur la mise en œuvre du 18h30, c'est bien l'ensemble des élus, toutes étiquettes confondues, qui se sont investis.

De même pour ce qui concerne le travail de la commission Lorraine des activités sociales et culturelles : c'est le travail de 5 personnes, toutes très motivées et engagées dans leurs missions, pour vous permettre de maintenir un maximum d'offres dans un contexte sanitaire très compliqué. Personne dans l'équipe n'a démérité.

Les activités sociales et culturelles, c'est aussi tout un travail national, partagé entre les élus des différents syndicats au CSE, pour permettre la mise en œuvre et la conduite d'une organisation permettant des offres nationales (telles les chèques vacances, les chèques culture, les locations de vacances…) mais aussi le maintien de commissions locales, ce qui n'était pas gagné d'avance dans un grand CSE, où il n'y en n'avait pas partout auparavant. L'ensemble des élus sortants sont fiers de ce qu'ils ont pu faire, même si des améliorations resteront à entreprendre lors du prochain mandat.

D'autres dossiers, notamment par rapport à des situations individuelles, ont été traités avec une méthode qui est la nôtre, et avec une équipe d'élus en capacité de résoudre ces difficultés.

Les candidats qui se présentent à vous en Lorraine vous proposent de poursuivre cet engagement à votre service. Pour ce faire, ils ont besoin de vos voix lors de cette élection, afin de pouvoir siéger au sein de l'instance de proximité.

COMMENT VOTER ?

1. Le site de vote pour le **Réseau•3** :
   https://vote.election-europe.com/francetelevisions-reseaufrance3
   Les sites de votes sont accessibles :
   Du **10 mars à 9h30** au **16 mars à 17h30** (**pour le 1er tour**),
   Du 31 mars à 9h30 au 6 avril 17h30 (pour le second tour).

2. Le **CODE IDENTIFIANT** et le **MOT DE PASSE** ont été envoyés par courrier postal, entre le 24 février et le 9 mars.

3. Si vous ne les avez pas, l'**assistance technique téléphonique au 01 87 16 47 33** pourra vous les renvoyer, pendant la durée du scrutin.

4. Composition du **CODE DEFI** : les deux chiffres du jour de naissance suivi des deux chiffres du mois de naissance puis les deux derniers chiffres (clé) du numéro de sécurité sociale.

5. Il faut **voter 2 fois à chacun des deux tours** (FO bien sûr !)
   • Une fois pour la **liste Titulaires**,
   • Et aussi une fois pour la **liste Suppléants**.

6. Votre syndicat **FO france•tv** est joignable au 01 56 22 54 40 et au 01 56 22 43 76, ainsi qu'à l'adresse mail : contact@**fo-france.tv**..

Paris, le 9 mars 2022